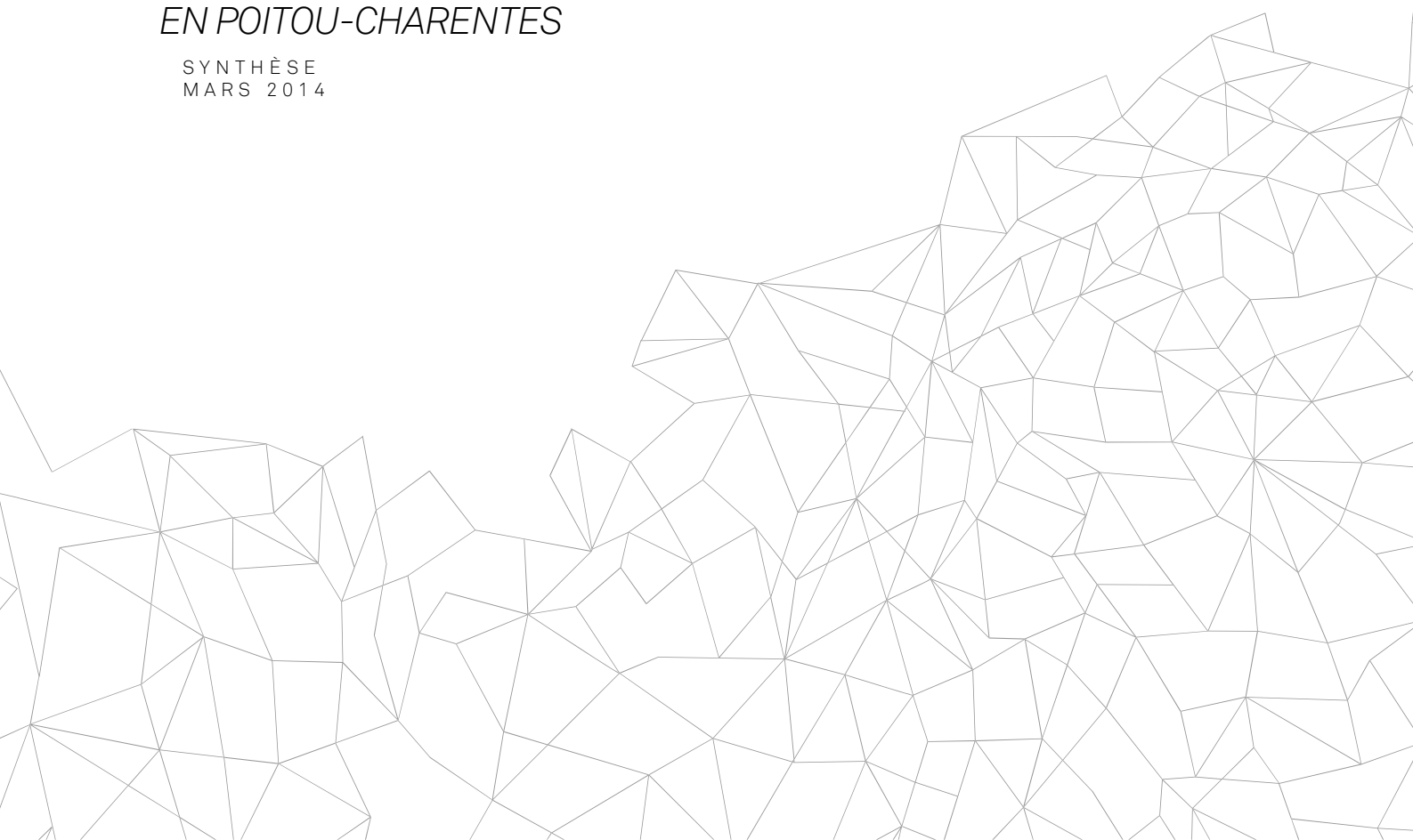


AGENCE
CULTURELLE
DU POITOU-CHARENTES

L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

*ÉTAT DES LIEUX
EN POITOU-CHARENTES*

SYNTHÈSE
MARS 2014



AVANT-PROPOS	P.5
« L'ACCOMPAGNEMENT » : LES DIFFICULTÉS D'UNE DÉFINITION	P.6
1. PROFIL DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE	P.7
2. ACCOMPAGNEMENT : AUPRÈS DE QUI ?	P.9
3. LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT – ÉLÉMENTS DE REPÈRE	P.11
4. FOCUS SUR LES BUREAUX DE PRODUCTION ET DÉVELOPPEURS D'ARTISTES	P.15
5. PERSPECTIVES ET COMPLÉMENTARITÉS	P.18
POUR ALLER PLUS LOIN – REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES	P.19

AVANT-PROPOS

L'accompagnement des structures artistiques et culturelles revêt des formes plurielles (conseil artistique, aide à la structuration, mise à disposition de moyens humains, techniques et financiers) et des portages différents (compagnie, lieu de diffusion, bureau de production, etc.). Le point commun de l'ensemble de ces initiatives se situe le plus souvent dans le processus d'aide, de soutien et de transmission mis en place.

Les difficultés de définition et de constitution d'un référentiel commun sont donc nombreuses tant pour les acteurs de l'accompagnement que pour les éventuels bénéficiaires ou financeurs.

L'accompagnement est plus un processus, une fonction, qu'un service clairement identifiable proposé par une structure. Chacun peut alors se référer à une ou plusieurs logiques qui constituent la « nébuleuse de l'accompagnement »¹ : éducation, monitorat, entraînement, conseil, parrainage, tutorat, compagnonnage.

C'est pourquoi, devant cette effervescence et pour mieux connaître les actions entreprises sur le territoire, L'A. Agence culturelle du Poitou-Charentes a souhaité mener une enquête sur la fonction « accompagnement » auprès de tous les acteurs du secteur culturel de la région Poitou-Charentes. Le parti pris de cette enquête, débutée en octobre 2012, est de réaliser un premier repérage très large afin d'identifier l'ensemble des acteurs concernés et agissant dans cet univers de l'accompagnement.

Une enquête flash (36 questions) a donc été diffusée via notre lettre d'information et nos réseaux pour permettre d'identifier les porteurs de cette fonction « accompagnement », les modalités mises en œuvre par ces derniers et les filières du spectacle concernées.

Près d'une centaine de réponses a été analysée et les principaux résultats sont synthétisés dans ce document. Ils mettent notamment en évidence la diversité des acteurs concernés sur le territoire, leur structuration récente, en construction, et animée d'une volonté de développement et de reconnaissance.

(1) PAUL Maeva, Autour du mot accompagnement. Recherche et Formation, 2009, n°62, pp. 91 - 107

« L'ACCOMPAGNEMENT » : LES DIFFICULTÉS D'UNE DÉFINITION

Depuis les années 1990, le mot « accompagnement » est largement utilisé dans de nombreux domaines, notamment le travail social, la santé, l'éducation. Le domaine culturel ne fait pas exception et l'on constate depuis 10 ans une augmentation importante des acteurs qui agissent dans cet univers. De nombreuses démarches ont donc été entreprises pour définir cette nouvelle activité, ses pratiques et ses enjeux. La réflexion a été amorcée par Opale – CNAR Culture en 2005, suivie par l'étude fondatrice sur les bureaux de production en Île-de-France, réalisée entre 2006 et 2008 par Arcadi, le Centre national du théâtre (Cnt) et l'Office national de diffusion artistique (Onda) (coordonnée par la Belle Ouvrage). Ce travail se poursuit depuis sur tout le territoire national (cf. Pour aller plus loin, page 19).

Cette abondance « réflexive » montre la difficulté que nous avons à cerner les périmètres de « l'accompagnement » car c'est un concept qui « se construit à la frontière de logiques diverses : former, enseigner, aider, conseiller, ou même gouverner. »². Or qu'entend-on par le terme « accompagnement » dans le secteur culturel ? D'un côté, la pluralité des acteurs s'accorde sur la définition étymologique « se joindre à quelqu'un pour aller où il va ». De l'autre, chaque acteur se construit sa propre définition en adéquation avec la réalité de ses pratiques et parfois avec les demandes de ses partenaires publics, à mi-chemin entre la position de « faiseur » et d'« accompagnant ».

A cette difficulté de faire « sens commun » sur les principes qui sous-tendent cette fonction, s'ajoutent les questions « pour quoi faire ? » c'est-à-dire de l'objectif final à la fois du

porteur de projet et de « l'accompagnant » (accompagner la création artistique ? La structuration ? Le parcours professionnel ?), « comment faire ? » (avec quels moyens : mise à disposition de moyens humains, de moyens financiers, conseils, etc. ; avec quel profil : compagnie, bureau de production, lieu de diffusion, agence, etc.), « pour qui ? » (artistes, amateurs, professionnels, responsables d'associations, élus, techniciens des collectivités, etc.).

Les enjeux de définition et de coordination sont donc multiples pour les acteurs de l'accompagnement, afin de mieux valoriser les compétences qu'ils mettent en œuvre.

MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire a été diffusé en octobre 2012 pour permettre d'identifier les porteurs de « l'accompagnement », les modalités mises en œuvre par ces derniers et les filières du spectacle concernées. Les réponses sont déclaratives et sont saisies en ligne (logiciel *Lime survey*). L'année de référence des informations concernant l'emploi et les aspects budgétaires est 2011. Les réponses ont été collectées jusqu'en janvier 2013.

96 réponses sont analysées dans le cadre de cette enquête. Au total, nous avons reçu 102 questionnaires. 6 d'entre eux n'ont pas été retenus, le siège social des établissements n'étant pas situé en Poitou-Charentes.

(2) PAUL Maeva, Autour du mot accompagnement. Recherche et Formation, 2009, n°62, pp. 91 - 107

1 PROFIL DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

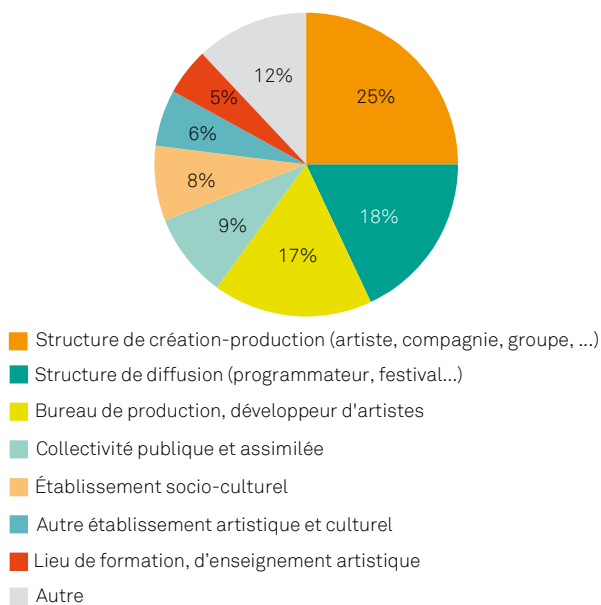
→ UNE MAJORITÉ DE STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Les deux tiers des structures ayant répondu à l'enquête ont une activité principale dans les domaines de la création-production-diffusion du spectacle vivant.

Plus précisément (graphique 1), 25% des répondants sont des structures de création-production (artiste, compagnie, groupe, ...), 18% des structures de diffusion et 16% des bureaux de production / développeurs d'artistes. Plus rarement, ont répondu des lieux de formation et d'enseignements artistiques (5% des enquêtés).

Nous retrouvons également des structures avec des compétences spécifiques en matière culturelle : collectivités publiques (9%) et centres socio-culturels (8%). Le type « Autre » rassemble des profils variés tels que des prestataires de formation, des structures d'insertion et de conseil (12% des répondants).

Graphique 1
Activité principale des répondants à l'enquête



DÉFINITIONS

Développeur d'artistes : notion co-construite avec les acteurs de la filière musicale en Pays de la Loire oeuvrant auprès des artistes émergents. Outre leur fonction de production, les développeurs d'artistes, qu'ils soient label, entrepreneur de tournée, ou structure de management/administration d'artistes possèdent une vision globale du projet professionnel et artistique de l'artiste. Ils ont donc la responsabilité du développement de ce projet en établissant une stratégie d'ensemble ayant pour ambition son insertion dans la filière professionnelle. Cette stratégie globale autour d'un artiste peut ensuite être ou non externalisée à d'autres entreprises sur certaines activités.
Source : *Pôle de coopération des musiques actuelles en Pays de la Loire*

Bureau de production : structure qui fournit des prestations d'organisation (production), d'administration et de diffusion pour des artistes, des compagnies (théâtre, danse, musique, art de la rue, cirque, etc.) quelle que soit la forme des projets artistiques mis en

œuvre (festivals, spectacles, expositions, etc.). En plus de ces prestations, certains bureaux proposent du conseil et de l'accompagnement global de projets artistiques et culturels.

Sources : *Cultur'Elles production, Wikipédia*

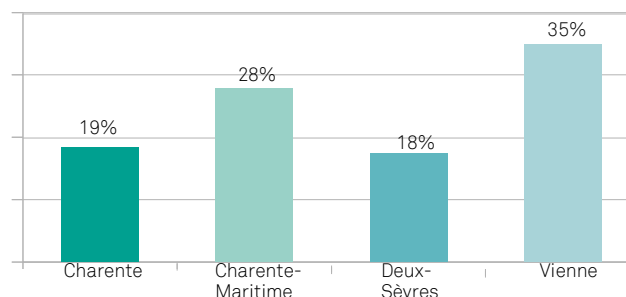
Compagnie : groupe de personnes issues de divers métiers (artistiques, techniques, administratifs) associées autour d'un projet artistique dans une volonté de créer et de promouvoir des spectacles (danse, théâtre, cirque). Une compagnie peut également avoir d'autres activités liées à l'action culturelle, l'enseignement, etc. et se structurer juridiquement sous plusieurs formes (association, sociétés coopératives ou commerciales, etc.). Sources : *Petit lexique du spectacle vivant, Théâtre de Laval et Ligue de l'enseignement (FAL 53)*

Structure de diffusion : ce terme englobe des lieux, des événements, des programmations. L'activité principale de ces structures est la diffusion artistique et culturelle et la mise en relation de publics avec des œuvres.

→ DEUX TIERS DES STRUCTURES EN VIENNE ET EN CHARENTE-MARITIME

Pour les deux tiers des structures, le siège social se situe en Vienne ou en Charente-Maritime, pour l'autre tiers, en Charente et Deux-Sèvres (graphique 2). Si nous croisons cette répartition avec celle des entrepreneurs de spectacles, nous constatons une forte similitude avec néanmoins une présence plus importante des structures localisées en Vienne comparée à celles de Charente-Maritime.

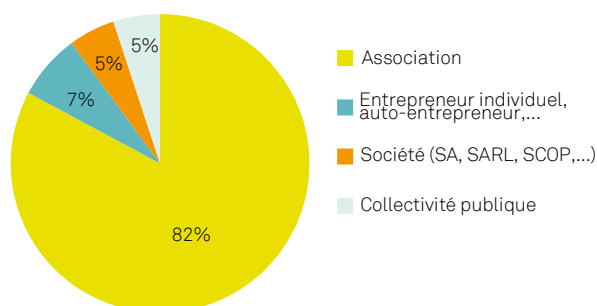
Graphique 2
Localisation du siège social des structures



→ UNE MAJORITÉ D'ASSOCIATIONS

82% des répondants ont pour forme juridique l'association. Les entrepreneurs individuels représentent 6% de l'échantillon (auto-entrepreneur, EURL, etc.), les sociétés 5% (SARL, SCOP, etc.) et les collectivités publiques 5% (graphique 3).

Graphique 3
Forme juridique des structures



→ RÉGLEMENTATION DU SPECTACLE ET AGRÉMENT

Deux tiers des structures de l'échantillon ont la licence d'entrepreneur de spectacles. Huit structures ont précisé avoir un agrément de formation. Une structure déclare que la demande d'agrément est en cours.

2 ACCOMPAGNEMENT : AUPRÈS DE QUI ?

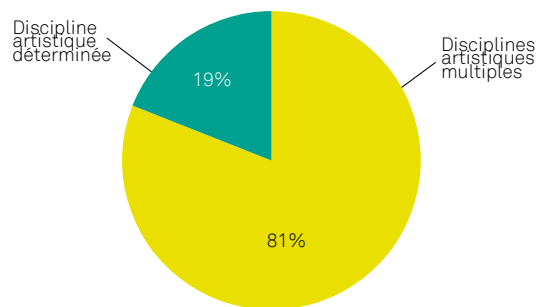
→ UNE MAJORITÉ D'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour la majorité des structures, soit 81% des répondants (graphique 4), les services proposés s'adressent à différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, danse, etc). Lorsqu'il existe une discipline artistique spécifique (19% des répondants), nous retrouvons principalement un soutien auprès des musiques actuelles, du théâtre et de la danse.

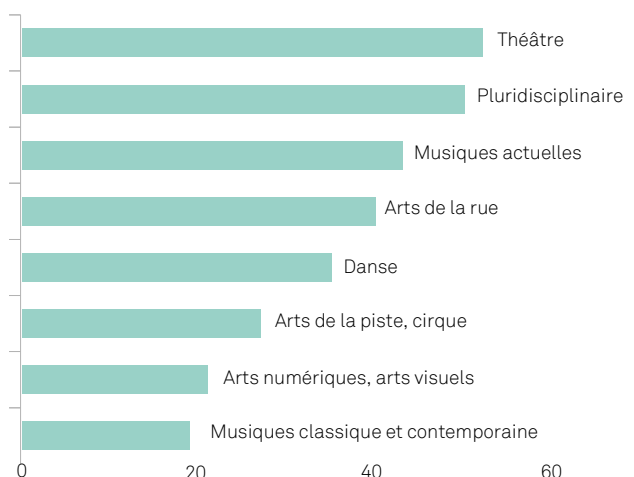
La pluridisciplinarité au sein du secteur culturel (patrimoine, spectacle, arts visuels, etc.) est également un des axes forts, citée dans plus de la moitié des cas (52%) et ce par de nombreuses structures dont l'activité principale est hors secteur culturel (collectivité, centres socio-culturels, etc).

Le graphique ci-contre présente le nombre de citations des disciplines artistiques accompagnées. Nous retrouvons par ordre décroissant : le théâtre, le pluridisciplinaire, les musiques actuelles, les arts de la rue, la danse, les arts de la piste, les arts numériques et arts visuels, les musiques classique et contemporaine (graphique 5).

Graphique 4
Accompagnement et disciplines artistiques



Graphique 5
Nombre de citations des disciplines artistiques



→ LES ARTISTES³ SONT LES PRINCIPAUX PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Les artistes sont les premiers bénéficiaires de cet accompagnement. Ils sont cités dans 90% des cas, suivis par les programmateurs de spectacles (28%) et les collectivités publiques (26%).

Les structures étudiées interviennent principalement auprès des projets en émergence et en développement (se reporter aux définitions ci-contre), respectivement dans 79% et 83% des cas. Les projets confirmés sont cités par la moitié des répondants. On retrouve en particulier ici l'intervention des programmateurs et des collectivités publiques.

Pour la majorité des structures (70%), le nombre de projets accompagnés n'excède pas 5 à l'année. 60% des structures de création et production déclarent accompagner 1 ou 2 projets, et près de la moitié des bureaux de production et développeurs d'artistes entre 3 et 5 projets.

DÉFINITIONS

Projet en émergence : initiative récente, jeune expérience et volonté de développer un projet.

Projet en développement : expérience déjà acquise, projet à consolider et pérenniser.

Projet confirmé : activité viable et reconnue avec un maintien sur du long terme.

(3) Le terme « artiste » recoupe ici la catégorie « artiste, groupe, compagnie », c'est-à-dire qu'il peut désigner à la fois un porteur de projet artistique individuel et un collectif.

3 LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT – ÉLÉMENTS DE REPÈRE

→ POSITIONNEMENT ET OBJECTIFS DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Un tiers des structures étudiées déclarent que l'accompagnement se situe au cœur de leur activité (graphique 6). C'est la réponse majoritaire des bureaux de production/développeurs d'artistes (¾ des structures de cette typologie).

46% des structures étudiées déclarent que l'accompagnement se situe en synergie des autres activités. Les structures de création-production manifestent cette intention en majorité.

Le premier objectif cité dans la mise en œuvre de l'accompagnement est d'« assurer la viabilité des projets ». Le second objectif est de « contribuer au renforcement de l'autonomie des projets et à l'émancipation des individus ». Nous retrouvons ici deux grands principes de la définition la plus largement admise de la fonction « accompagnement ».

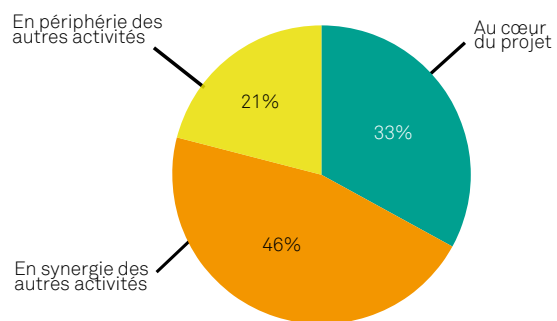
→ LES DOMAINES DE COMPÉTENCE

En moyenne, une structure déclare intervenir sur 3 ou 4 domaines de compétence.

Les soutiens sur la production (montage financier), la mise à disposition de moyens techniques et la communication sont les premières compétences citées (graphique 7). Nous retrouvons ici les profils des bureaux de production (sauf pour la mise à disposition de moyens techniques) et des programmateurs.

Le conseil artistique, l'aide à la structuration et au développement, la gestion administrative et financière, la prospection-vente-diffusion arrivent en second.

Graphique 6
Positionnement des activités d'accompagnement au sein des projets d'établissement



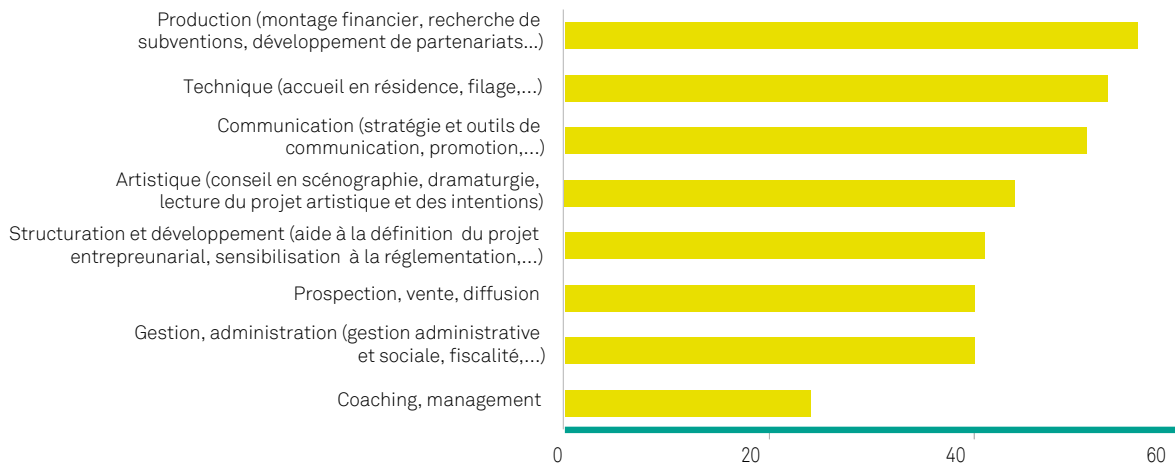
Le conseil artistique est principalement cité par les lieux de création-production et d'enseignement artistique. L'aide à la structuration et au développement est citée principalement par les bureaux de productions/développeurs d'artistes mais aussi par les collectivités publiques.

La gestion administrative quant à elle, reste une compétence principale des bureaux de production/développeurs d'artistes. Pour la prospection-vente-diffusion, nous retrouvons à la fois l'intervention des bureaux de production et des programmateurs.

Le management-coaching est un des domaines de compétence les moins cités.

Graphique 7

Répartition des domaines de compétence cités par les répondants (en nombre d'occurrences)



→ STRUCTURATION DES MISSIONS : « UNE CONSTRUCTION EMPIRIQUE » ?

Cette question fait l'objet d'un commentaire libre. Nous pouvons résumer plusieurs tendances à la lecture des réponses :

- une structuration en cours et très récente (depuis 3-4 ans) pour la quasi-totalité des bureaux de production avec le passage d'une structuration bénévole à une structuration professionnelle (demande de licence, consolidation des équipes/augmentation du nombre de salariés, etc.) ;
- pour les programmateurs, mais aussi des maisons de quartier à l'action plus généraliste, l'accueil en résidence questionne la manière d'accompagner les artistes (qualité de l'accompagnement, aide à la diffusion, coproduction, réponses aux sollicitations de plus en plus nombreuses, etc.). Pour certains, cette dimension d'accompagnement a été récemment placée au cœur du projet de la structure ;
- pour les artistes, la problématique de l'accompagnement se pose avec l'accueil en résidence et la gestion d'un lieu de création ou des projets portés sur le territoire sous des formes participatives. La dimension de la transmission auprès de jeunes équipes ou des étudiants est aussi un des axes forts de l'accompagnement ;

- une forte structuration dans le secteur des musiques actuelles avec le passage d'un fonctionnement informel à un accompagnement formalisé, dans un secteur où les besoins des acteurs sont nombreux ;
- du côté des collectivités publiques, une prise en compte de la notion d'accompagnement dans le cadre de la définition de la politique culturelle du territoire ou intégrée à celle-ci en lien avec la présence sur le territoire d'un lieu de résidence d'artiste ;
- pour l'ensemble des répondants, une forte similitude avec le secteur artisanal (petite équipe, service individualisé ou à la carte, etc.) et une pluralité d'activités et de compétences mises en œuvre.

TÉMOIGNAGES

Bureau de production, développeurs d'artistes (Vienne)

« Depuis 3 ans, la structure s'est dotée d'outils de gestion nouveaux afin de rationaliser un accompagnement essentiellement bénévole jusqu'ici. L'association compte aujourd'hui deux permanents au service des projets de spectacle vivant. Cette équipe salariée a permis de prendre le temps de redéfinir les principes de l'accompagnement proposé par la structure et de mieux utiliser les outils et les aides à la disposition des différents projets ».

Collectivité publique (Charente-Maritime)

« Les missions d'accompagnement entrent depuis 2012 dans la politique culturelle de la communauté de communes dans le secteur culturel. Ces missions sont menées depuis dix ans avec le réseau des bibliothèques et depuis 2009 dans la sphère

culturelle en général ».

Programmeur (Deux-Sèvres)

« De plus en plus, nous développons notre mission d'accompagnement en réseau. Nous participons à des dispositifs communs avec les autres lieux de diffusion musiques actuelles en Poitou-Charentes ».

→ LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

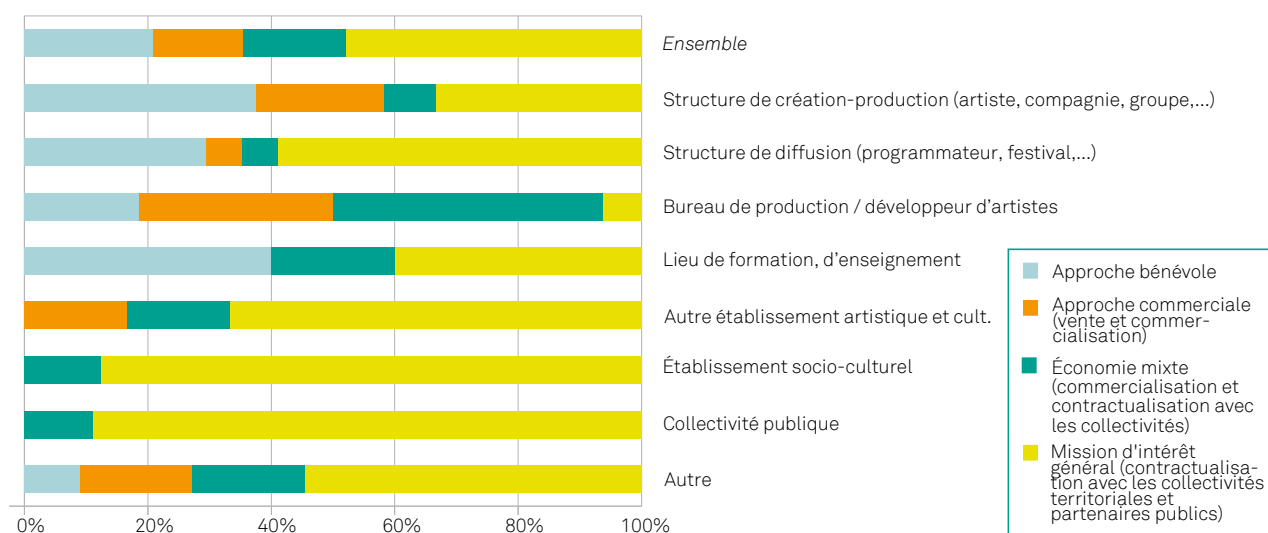
48% des répondants déclarent que l'accompagnement relève d'une mission d'intérêt général⁴, 21% d'une approche bénévole, 17% d'une économie mixte, 15% d'une approche commerciale. Le graphique ci-dessous présente ces 4 approches économiques en fonction du type de structure.

41% des répondants déclarent avoir un ou des poste(s) salarié(s) dédié(s) à l'accompagnement. Ce sont 34 emplois déclarés représentant 22 salariés équivalent temps plein (ETP) sur l'échantillon des 28 réponses exploitables. Les bureaux de production (9 au total pour cette analyse) comptent 13 salariés pour 10,25 ETP, soit près de la moitié de l'emploi identifié dans cet échantillon.

Les principaux types de postes identifiés sont : médiateur-trice culturel-le, chargé-e de développement, chargé-e de l'administration, administrateur-trice de production, chargé-e de communication.

42% des répondants déclarent bénéficier d'une aide publique dans le cadre des missions d'accompagnement. Cette proportion est plus faible pour les bureaux de production, les artistes et les programmeurs.

Graphique 8
Économie des projets (%)



(4) Le questionnaire ne nous permet pas de différencier les réponses d'acteurs estimant remplir une mission d'intérêt général, au sens d'œuvrer pour l'intérêt de tous et de chacun-e, de ceux réellement financés par une collectivité territoriale pour une mission considérée d'intérêt général par les autorités publiques et soumises pour cette raison à des obligations spécifiques de service public. L'expression service public désignant deux éléments différents : une mission, qui est une activité d'intérêt général, et un mode d'organisation consistant, de façon directe ou indirecte, à faire prendre en charge ces activités d'intérêt général par des personnes publiques (État, collectivités territoriales, établissements publics) ou privées mais sous le contrôle d'une personne publique (<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/notion-service-public.html>)

→ DIFFICULTÉS ET BESOINS REPÉRÉS

L'analyse des commentaires sur les difficultés et besoins identifiés peut se résumer en quatre grands familles :

Le renforcement du modèle économique :

- la structuration économique des activités et la nécessité pour une majeure partie des structures de créer ou maintenir l'emploi dévolu aux missions d'accompagnement et de consolider les moyens financiers afférents ;
- la question du cadre juridique de ces activités en particulier pour les bureaux de production-diffusion en regard de la dernière réglementation sur le portage salarial⁵ ;
- le manque de moyens matériels pour mener à bien leur accompagnement (bureaux de qualité, salles de répétitions, etc.).

La problématique de l'emploi :

- la question des compétences, bénévoles ou salariées, face à des métiers qui demandent des compétences précises, de la polyvalence (gestion, droit du travail, ressources humaines, relations publiques, etc.) et un fort investissement personnel ;
- une insécurité de l'emploi et une faible rémunération au sein de ces activités.

La construction de l'offre de services

- le renforcement de la lisibilité des actions produites notamment par les bureaux de production et développeurs d'artistes ;
- le besoin d'expérimenter et de concevoir des méthodes de travail évolutives et réactives ;
- l'intégration des projets accompagnés dans un processus sur du long terme ;
- la problématique liée à une offre dirigée vers l'émergence qui pose aussi la question de

la rentabilité et donc du modèle économique des « accompagnants » ;

- la place accordée à la diffusion dans les problématiques prises en compte.

Le travail sur les complémentarités :

- le besoin de dialoguer, d'échanger sur les différentes missions d'accompagnement et de mieux connaître les pratiques sur le territoire ;
- l'articulation des fonctions et services proposés en la matière sur le territoire en favorisant la coopération entre elles ;
- l'élargissement des réseaux de diffusion et des partenariats et une prise en compte plus régulière dans la conduite de projet de cette dimension ;
- le besoin de faire reconnaître la position particulière de ces acteurs et leur poids économique dans la filière culturelle.

TÉMOIGNAGES :

Bureau de production, développeurs d'artistes (Vienne)

« La reconnaissance de la notion nécessairement expérimentale et souple de notre travail (mise en place de méthodologies, processus, cadres de travail évolutifs). Réflexions, rencontres structurantes et échanges de pratiques sur l'accompagnement ».

Artiste (Charente-Maritime)

« Difficultés financières. Et question de temps également car en tant qu'artiste, il est difficile de dégager du temps de manière régulière pour ces missions d'accompagnement ».

Bureau de production (Deux-Sèvres)

« Quels rôles et quels moyens donner aux réseaux et aux acteurs de la coopération et de l'accompagnement vis-à-vis des artistes ? Problème de la connaissance et de la reconnaissance de ces acteurs mais aussi de leur viabilité et structuration ».

(5) Le portage salarial est un mode d'organisation du travail défini par la loi qui permet à une personne de mener une activité indépendante tout en étant salarié-e d'une société dite de portage salarial. Dans le secteur du spectacle, cette pratique est interdite sauf pour les professionnels qui seraient inscrits au registre du commerce. Cela est confirmé par une lettre du ministère de la Culture (DGCA) envoyée en août 2012 aux préfets de région et aux DRAC. De plus, depuis juillet 2013, une circulaire a étendu l'accord de juin 2010 relatif au portage salarial instaurant que tout contrat de portage, quelque soit le secteur d'activité concerné, devra respecter les mêmes modalités : CDI, statut cadre, forfait heures, etc.

4 FOCUS SUR LES BUREAUX DE PRODUCTION ET DÉVELOPPEURS D'ARTISTES

→ ÉLÉMENTS CLÉS ISSUS DE L'ENQUÊTE

Ce focus concerne 16 structures de bureaux de production et de développeurs d'artistes ayant répondu à notre enquête. Nous pouvons résumer en quelques points les principales tendances et caractéristiques :

- Une majorité des structures est située en Vienne (56%) et principalement dans l'agglomération de Poitiers.
- Une majorité de structures fonctionne sous statut associatif (64%). Mais cette part est relativement plus faible en comparaison de l'ensemble des répondants à l'enquête. Corollairement, la part des sociétés et des entrepreneurs individuels est plus importante, respectivement 21% de sociétés et 14% d'entrepreneurs individuels.
- L'approche pluridisciplinaire est majoritaire. Les services proposés s'adressent ainsi à différentes disciplines artistiques du spectacle vivant (musique, théâtre, arts de la rue, danse, etc.) mais également à l'ensemble du secteur culturel.
- Par ordre décroissant, les domaines de compétences cités sont : le soutien sur la production (montage financier), la gestion administrative et financière, la communication, l'aide à la structuration et au développement, la prospection-vente-diffusion.
- Trois quarts des bureaux de production et développeurs d'artistes déclarent que les missions d'accompagnement se situent au cœur du projet de la structure.
- 9 structures sur 16 déclarent avoir au moins un poste dédié aux missions d'accompagnement.
- Nous identifions 13 salariés représentant 10,25 salariés équivalent temps plein (chargés de production, administrateur, coach).
- Un tiers des structures a reçu un soutien financier dans le cadre des politiques publiques territoriales.
- Près de la moitié des bureaux de production, développeurs d'artistes déclarent que leurs activités relèvent d'une économie mixte (commercialisation et contractualisation avec les collectivités). 31% déclarent que leur activité relève d'une approche commerciale (vente et commercialisation).

PORTRAIT ROBOT

Nous pourrions retenir les caractères suivants pour dresser le portrait-robot du bureau de production en région :

- Situé dans une agglomération de la Vienne
- Structuré sous forme associative
- Un emploi sur l'activité et son développement
- Une activité économique alternant commercialisation et contractualisation avec les collectivités
- Entre 3 et 5 projets accompagnés à l'année
- Une approche pluridisciplinaire.

→ CONTRIBUTION : LES BUREAUX DE PRODUCTION EN POITOU-CHARENTES, ÉCHANGES ET COOPÉRATION

Échanger sur le métier, les pratiques et leurs complémentarités, c'est une initiative prise fin 2012 par quatre bureaux de production picto-charentais. Cette coopération s'inscrit également au sein d'une dynamique nationale. Le *groupement des bureaux de production en Poitou-Charentes* présentent ci-dessous la réflexion en cours.

« Des années 1990 jusqu'à nos jours, le contexte économique et social dans lequel les artistes évoluent n'a cessé de se complexifier : cadre juridique plus strict, situation financière des activités artistiques et culturelles plus tendue et accès aux moyens de production nécessitant des montages financiers de plus en plus pointus, avec des exigences de gestion grandissantes. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de spectacles s'accroît, entraînant une diffusion plus difficile. Des enjeux nouveaux pèsent sur les métiers de l'administration, de la production et de la diffusion, qui couvrent un champ de compétences très large.

Le rapport Latarget, dès les années 2000, puis de nombreuses publications professionnelles appellent à tester de nouveaux modèles et invitent à la création de « bureaux » pour soutenir ce mouvement de professionnalisation. En parallèle, pour accompagner les artistes dans la mutation du processus de production et de diffusion, des initiatives indépendantes naissent. Parmi celles-ci, en Poitou-Charentes : Cristal Production (1992), Belokane (2004), La Mouette à trois queues (2004), et Consortium (2008). Nos 4 bureaux se sont rapprochés fin 2012, pour échanger sur le métier.

Complémentaires par nos territoires d'implantation, nos secteurs, nos compétences, nous nous reconnaissons dans le terme « bureaux de production » tel qu'il a été défini dans l'étude coordonnée par La Belle Ouvrage (2008). Les bureaux apportent à l'écosystème du spectacle vivant un éventail de

réponses : accompagnement au processus de création, de production et de diffusion ; administration de production ; stratégie de développement ; transmission de méthodologie et d'outils ; participation à la réflexion sur l'évolution de la filière.

Aujourd'hui, nos 4 bureaux emploient 8,8 ETP entièrement dédiés à l'accompagnement. Par ailleurs, en 2012, dans le cadre de l'enquête, il apparaît que les 9 bureaux de production et développeurs d'artistes représentent près de la moitié de l'emploi identifié dans l'échantillon (page 11). Ces éléments factuels témoignent de l'importance de nos actions, au cœur de nos métiers, alors que les besoins d'appuis sont encore plus accrus aujourd'hui, et que les logiques d'équilibre économique des équipes artistiques sont plus que jamais remises en cause.

En 2011, la Conférence régionale du spectacle vivant en Poitou-Charentes interroge, « comment viabiliser et structurer les [acteurs de l'accompagnement] pour les reconnaître comme des éléments essentiels de la structuration de la profession ? ». En 2013, nos quatre bureaux de production se sont réunis au sein du Groupement des Bureaux de Production de Poitou-Charentes ; un DLA a été obtenu en vue de réfléchir à un projet de structuration du réseau. Nous travaillons désormais en coopération avec les bureaux de Rhône-Alpes et d'Aquitaine pour initier une représentation nationale. Tous les bureaux sont concernés. Ceux qui souhaitent y participer peuvent prendre contact : bureauxdeproduction@gmail.com »

→ RETOURS D'EXPÉRIENCE DE 2 STRUCTURES EN RÉGION

Virginie Parmentier - No Mad Diffusion

« *J'accompagne, je suis à côté des gens et j'y vais avec eux* »

Sollicitée par des artistes à de nombreuses reprises, Virginie Parmentier tente l'aventure No Mad Diffusion en 2009. Sa connaissance des circuits de diffusion et de production dans le réseau cirque, acquise tout au long de son parcours professionnel⁶, lui confère une légitimité certaine et elle ne peut satisfaire toutes les demandes qui lui sont adressées.

À l'année, No Mad Diffusion accompagne entre 4 et 5 projets artistiques. Les interventions sont à géométrie variable. De l'aide à l'implantation d'une compagnie sur un territoire, à la recherche de partenaires, en passant par la production d'un spectacle et sa diffusion, Virginie Parmentier s'attache à une « manière de faire » et à une qualité de l'accompagnement des projets suivis. À l'écoute, attentive, avec une capacité à « se mettre au service de », elle cible les besoins des artistes.

Au quotidien, No Mad Diffusion s'appuie sur de nombreuses ressources complémentaires (graphiste, chargé de communication, imprimeur, etc.) et délègue certaines tâches administratives (fiche de paie, etc.). L'idée n'est pas de tout faire. L'essentiel est d'apporter une vision globale sur les projets et d'en assurer la cohérence.

Relation de confiance, respect des rôles de chacun et affinités artistiques sont les gages de réussite des coopérations engagées. Et le plus souvent elles le sont dans la durée.

Marion Lavaud - Des Ronds dans l'eau

« *Aider les structures, les artistes et les compagnies dans la globalité de leurs projets* »

Après de nombreuses années en tant que chargée de production-diffusion pour une compagnie régionale, comme bénévole puis comme salariée, Marion Lavaud dresse le constat suivant : les artistes et les compagnies en développement n'ont pas les moyens financiers d'avoir en interne des compétences en administration, en gestion, etc., et les maîtrisent peu. Or leur méconnaissance peut avoir des conséquences importantes (perte d'argent, abandon du projet, etc.). L'idée d'une structure d'accompagnement mûrit alors dans son esprit et elle décide de créer, en avril 2012, l'association Des Ronds dans l'Eau avec plusieurs bénévoles, aujourd'hui membres du conseil d'administration. Elle en devient salariée en 2013.

L'offre Des Ronds dans l'Eau à destination des artistes et des compagnies est conçue comme une « plateforme de ressources humaines » proposant des prestations simples (réalisation de fiches de paie et de dossiers de subventions), ainsi qu'un accompagnement dans les différentes étapes de structuration (création de structure, demande de licence, réalisation de budgets, etc.). Le positionnement Des Ronds dans l'Eau, « ce n'est pas de se substituer à la compagnie mais de l'aider dans ses démarches pour la rendre la plus autonome possible ». Elle accompagne ainsi 7 projets depuis 2013.

Actuellement, elle cherche à équilibrer offre de services tournée vers les professionnels en développement (peu solvables), et nécessité de financer un poste permanent.

⁽⁶⁾ Après une formation à l'école des Beaux-Arts, Virginie Parmentier intègre l'équipe du Chañon manquant à Tours puis celle de la Palène à Rouillac. Ensuite, elle assure l'administration et la diffusion de la compagnie circassienne les Arrosés pendant 10 ans. Cette dernière expérience la guidera vers No Mad Diffusion.

5 PERSPECTIVES ET COMPLÉMENTARITÉS

Les résultats de cette enquête montrent une photographie complexe d'acteurs variés qui se positionnent à l'endroit de l'accompagnement artistique et culturel sur notre territoire ; variés tant en termes de profils, de leurs publics cibles que de pratiques.

Le secteur des musiques actuelles se construit dans une logique de filière, qui positionne les différents métiers qui la composent, de la création à la consommation en passant par l'accompagnement. En revanche les disciplines danse et théâtre sont encore éloignées de cette logique et sont peu dotées en acteurs intermédiaires en Poitou-Charentes. Il existe également un manque concernant l'accompagnement à la « diffusion » qui demande des compétences spécifiques.

D'autres questions se posent comme celles de la viabilité du modèle économique, de la reconnaissance des particularités et des compétences propres à la fonction d'accompagnement.

Les mois à venir seront décisifs pour ceux qui souhaitent se situer dans cette activité, individuellement ou collectivement. La problématique sera de mieux définir pour chacun d'eux la fonction « accompagnement », la place de celle-ci dans l'activité de la structure et les compétences mises en œuvre. Pour couvrir l'ensemble des besoins du secteur, il sera notamment nécessaire d'identifier les points de complémentarité.

Dans un contexte de stagnation, voire, de diminution du financement public, le soutien des collectivités dépendra des projets portés par les acteurs de l'accompagnement (entre intérêt général et activité à but lucratif) et de la nécessité de soutenir ce maillon de la filière.

Les enjeux de ce soutien sont la structuration de l'emploi et des compétences de l'ensemble de la filière, le soutien à la production, la consolidation d'une offre de territoire basée sur la coopération et la complémentarité des acteurs.

POUR ALLER PLUS LOIN – REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Arcadi, le Centre national du théâtre (Cnt) et l'Office national de diffusion artistique (Onda), Démarches et pratiques des bureaux de production en Île-de-France (étude coordonnée par la Belle Ouvrage) [en ligne]. 2008, 172 p.

Cultur'Elles Production, Bureau de production ? Qu'est ce que c'est ? [en ligne]. 2012

HorsLesMurs, L'artiste, seul au monde ? : compte-rendu des rencontres professionnelles [en ligne]. 2011

La Nacre, Charte des bureaux d'accompagnement culture [en ligne]. 2013

La Nacre, Photographie nationale des bureaux d'accompagnement. Publication prévue en mai 2014
MUR C., Petit lexique du spectacle vivant [en ligne]. Le Théâtre de Laval et la Ligue de l'enseignement (FAL 53), 7 p.

Office national de diffusion artistique (Onda), Quel rôle pour les bureaux de production dans le domaine du spectacle vivant ? [en ligne]. Cahiers de l'Onda, 2010, 24 p.

Opale Cnar culture, Accompagnement DLA et associations artistiques et culturelles en 2012 [en ligne]. 2013

Opale Cnar culture, Les associations culturelles accompagnent des projets ! Pour quoi faire ? : Notes de travail [en ligne]. 2005, 12 p.

Pôle de coopération des musiques actuelles en Pays de la Loire, Les développeurs d'artistes en Pays de la Loire [en ligne]. 2012, 15 p.

PAUL M., Autour du mot accompagnement [en ligne]. Recherche et Formation, 2009, n°62, pp. 91 - 107.

Wikipédia, Bureau de production [en ligne]

L'A. Agence culturelle du Poitou-charentes
91 boulevard du Grand Cerf
86 000 Poitiers
Tél. : 05 49 55 33 19
Email : accueil@culture-poitoucharentes.fr
Web : www.culture-poitoucharentes.fr

Conception / rédaction

L'A.

L'A. Agence culturelle du Poitou-Charentes est subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) et la Région Poitou-Charentes.



AGENCE
CULTURELLE
DU POITOU-CHARENTES